

Compte-rendu de la commission sentiers du mercredi 02 mars 2016

Prochains rendez-vous le samedi 2
avril à 13h30 devant la salle des
fêtes et le samedi 9 avril à 13h30 à
Broissieux.



Personnes présentes :

Charlotte Bernard, Nathalie Deperne, Martial Leveque, Jean Louis Antier, Hervé Vernein, Renaud Chouquer, Christophe Reveret, Christophe Ferrandou, Alain Aubert, Marc Bouvier, Bruno Lejeau, François Dussolier, Michel Nicou, Philippe Castille.

Ordre du jour :

1. Validation du CR de la dernière réunion.
2. Hervé fait un point sur les sujets abordés lors de la dernière réunion :
 - Réfléchir à un schéma des sentiers en « pétales » depuis le chef-lieu,
 - Des équipes explorent les sentiers autours de chez eux dans le but de faire un état des lieux,
 - Si possible, il faut faire participer des personnes extérieures pour avoir un regard différent,
3. Le balisage ne devra pas être systématique, il faudra choisir quels sentiers seront mis en avant pour le tourisme et lesquels resteront plus confidentiels, destinés à la population et pour garantir un entretien de ce patrimoine.

Un road-book semble adapter mais reste un outil complémentaire.

Qui est en charge de la signalétique du crêt du char ?

4. **Communication** : Il paraît important de communiquer rapidement sur le rôle de la commission afin d'éviter toute interprétation. Un article paraîtra dans bulletin municipal pour expliquer la démarche. Il faut expliquer la démarche pour la légitimer.

5. **Prochaines actions** : Il est décidé de commencer un état des lieux de 4 liaisons. L'idée est de trouver un cheminement entre différents hameaux, d'en identifier les difficultés et de faire un point sur le foncier traversé. Quatre liaisons sont retenues :

Atelier 1 : Liaison Broissieux – Entrêves,

Atelier 2 : Liaison Glapigny – Chef-Lieu,

Atelier 3 : Broissieux - Côte chaude,

Atelier 4 : Chef-lieu – Les Villards.

Rendez-vous le 2 avril devant la salle des fêtes à 13h30 et le 9 avril à Broissieux à 13h30 pour explorer ses liaisons.

6. La démarche de la commission pourra être mise en valeur lors de la journée la journée du patrimoine (inauguration d'un premier tronçon, manifestation autour des sentiers,...). A réfléchir.
7. L'association « La gambade » se propose son aide pour remettre en état un ou des sentiers. L'offre est acceptée avec plaisir.